

**A l'attention de Thierry Jammes
Président de la Fédération des Aveugles de France
Languedoc-Roussillon
presidence@faf-lr.fr**

Montpellier, le 22 juin 2020

Monsieur le Président,

Suite notre rencontre ce jour, je vous prie de prendre note de nos engagements communs :

- L'accessibilité et la mobilité universelle. Aujourd'hui, près de 40% de la population rencontre des problèmes de mobilité de façon temporaire ou permanente au cours de leur vie ;
- L'objectif d'obtenir le label « Award Ville Accessible » ;
- Le droit à une scolarisation adaptée en milieu ordinaire, au plus près du domicile, pour les jeunes handicapés et ou malades aptes ;
- Un droit prioritaire à un logement adapté et une prise en charge rapide des situations d'urgence ;
- Un soutien à l'emploi adapté pour ceux qui peuvent travailler ; La ville et la Métropole ne paieront plus d'amendes d'ici à la fin du mandat ;
- 150 millions d'euros consacrés aux mobilités dont les piétons (engagement fort sur les questions liées aux handicapés et à la mobilité) ;
- Nomination d'un élu et d'un chargé de mission dédiés aux problématiques de l'accessibilité des personnes en situation de handicap (voirie, mobilités, soutien aux associations)
- Création d'un comité de suivi des engagements avec les associations (Point semestriel) ;
- Schéma directeur de l'accessibilité en lien et intégré au schéma global sur les mobilités ;
- Redéploiement des agents déjà formés au sein des collectivités « Ville et Métropole » ; Renforcement de la formation en interne ;
- Formation des membres de l'équipe municipale : l'ensemble du nouveau conseil municipal, d'ici novembre, vivra une « expérience du handicap » ; Tout Nouvel agent sur un poste de fonctionnaire (en tant que garant des principes républicains dont l'égalité) sera sensibilisé aux questions du handicap.
- Accompagnement des commerçants sur la mise en accessibilité ; Lien avec les cofinancements possibles notamment avec les dispositifs de la Région Occitanie ;



Michaël Delafosse